

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 15 septembre 2015

Réforme formation

[La réforme à l'heure de la qualité](#)

Dossier documentaire du Centre Inffo

[Agefos PME publie sa première liste de certifications éligibles au compte personnel de formation](#)

[Les Régions et l'État contre le décrochage scolaire](#)

L'Association des régions de France (ARF) a signé une convention cadre avec six ministères, pour la prise en charge du décrochage scolaire le 13 août. Cette initiative s'inscrit dans la continuité de l'objectif présidentiel de diviser par deux le nombre de jeunes sortant sans qualification du système scolaire d'ici 2017, mais aussi de la loi du 5 mars 2014, qui confie aux régions depuis janvier dernier, la coordination des actions de prise en charge de ces publics.

[Le Medef en campagne pour faire connaître la réforme](#)

Le Medef publie un [guide pratique](#) à destination des PME et TPE afin de les sensibiliser à la nouvelle donne.

Compétences qualification

[Inventaire : neuf nouvelles certifications inscrites sur la liste nationale interprofessionnelle](#)

Insertion des jeunes

[Parution du décret relatif à l'aide "TPE jeunes apprentis"](#)

Cette aide forfaitaire versée par l'Etat est fixée à 4.400 euros au titre de la première année du contrat d'apprentissage. Elle est cumulable avec les autres dispositifs de primes et d'aides existants.

[Les Emplois d'avenir professeur \(EAP\) remplacés par des contrats d'apprentissage dès la rentrée prochaine](#)

Le contrat d'apprentissage constituera, à la rentrée 2015, une nouvelle voie pour devenir enseignant. C'est ce qu'a annoncé le ministère de l'Éducation nationale, le 17 juillet sur son site Internet. « Ce nouveau dispositif sera proposé dès la prochaine rentrée aux étudiants en L2 (2ème année de licence) et L3 (3ème année de licence) issus de milieux défavorisés se destinant au métier d'enseignant », précise le ministère, sans détailler pour le moment les modalités d'accès à ce dispositif.

[L'Afpa et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle lancent "Déclat pour l'action" en direction des jeunes sans emploi](#)

Ce parcours vise à accueillir chaque année 2 000 jeunes de 18 à 25 ans - dont un tiers au moins devront être issus de quartiers prioritaires - dans les centres de l'Association pour la formation des adultes afin de les sensibiliser à la découverte des métiers et des entreprises, mais aussi d'héberger ceux en attente d'un logement ou de relogement tout en leur offrant un appui social et un accès à la citoyenneté.

Orientation

[Le projet de plan social du Centre d'information et de documentation jeunesse annulé par la promesse d'une subvention](#)

Financement

[Le FPSPP engage 260 millions d'euros supplémentaires en 2015](#)

31,7 millions d'euros seront versés à Pôle emploi pour financer le plan gouvernemental "40.000 formations pour les TPE-PME".

Politique emploi

[Le ministère du Travail affiche les initiatives territoriales créatrices d'emploi](#)

Acteurs de terrain, partenaires sociaux, entreprises, associations, service public de l'emploi... tous étaient conviés à la 2ème édition de la Journée des initiatives territoriales de l'emploi s'est déroulée le 1er juillet 2015 à Paris. Invités par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), il s'agissait pour les participants d'échanger et de confronter leurs pratiques locales.

[Un chômeur sur deux est en emploi six mois après une formation financée par Pôle emploi](#)

Métiers

[Découvrir les métiers du numérique](#)

Dossier thématique du PRAO (CARIF-OREF Rhône-Alpes)

VAE

[Les défis de la validation de l'apprentissage informel et non formel \(rapport parlementaire\)](#)

L'Europe affiche une « ambition forte » pour la reconnaissance des compétences acquises en dehors de tout système académique.

[Le portail vae.gouv.fr : un outil encore méconnu des employeurs](#)

Formation professionnelle

[Loi Macron : les dispositifs formation](#)

[La nouvelle donne formation et insertion de la Loi Rebsamen sur le dialogue social et l'emploi](#)